



**ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX REFUGIÉS**

www.osar.ch

Rapport annuel 2016

De la révision de la loi sur l'asile à sa mise en œuvre

Pages 2 et 3

La Suisse est au bord de la Méditerranée

Pages 4 et 5

Erythrée: durcissement de la pratique de l'asile

Page 10

Le travail de sensibilisation porte ses fruits

Page 12

Tour d'horizon du projet «Familles d'accueil»

Page 15



Rapport annuel - OSAR

Plus de la moitié des personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse en 2016 ont obtenu la protection de notre pays au terme d'une procédure stricte. Ces enfants, jeunes et adultes ont été reconnus en tant que réfugiés ou admis à titre provisoire. Leur intégration est au cœur des débats sur la question des réfugié-e-s. Si la Suisse, aussi bien que les gens qu'elle protège, s'efforcent de cohabiter dans un village, une ville, à l'école et au travail, les étrangères et étrangers pourront d'abord devenir des voisin-e-s, puis des ami-e-s.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) favorise l'intégration des personnes réfugiées et des titulaires d'une admission provisoire par le biais de divers projets et endosse un rôle de pionnier. Le projet de familles d'accueil qui a vu le jour en 2015 a entre-temps fait des émules dans 19 cantons.

Le 6^e Symposium suisse sur l'asile que l'OSAR a organisé en janvier 2016 avec le bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein a rassemblé pendant deux jours au moins 250 spécialistes de l'asile. Les discussions ont porté sur la question des moyens d'intégration qu'offre la Suisse aux personnes à protéger; diverses approches novatrices ont également été présentées.

Le pouvoir d'intégration du football s'est exprimé à travers la campagne «Together 2016», organisée par l'OSAR et ses partenaires.

Grâce au soutien des nombreuses donatrices et des nombreux donateurs, l'OSAR va continuer à s'engager en 2017 en faveur des personnes qui cherchent une protection en Suisse. Je tiens à vous exprimer ici ma profonde gratitude et j'y inclus aussi nos partenaires, collaboratrices et collaborateurs.

Diana Rüegg
Présidente du comité



Journée de rencontre dans un centre de transit à Steinhausen près de Zoug. © Photo: OSAR/Bernd Konrad

Loi sur l'asile

De la révision de la loi sur l'asile à sa mise en œuvre

Après une campagne couronnée de succès en faveur de la nouvelle mouture de la loi sur l'asile, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a commencé son travail à proprement parler. Car il est primordial de suivre de près la mise en application. Il faut en particulier s'assurer que l'égalité de traitement des requérant-e-s d'asile est garantie dans toutes les régions. *Par Julia Richter, rédactrice OSAR*

Des procédures d'asile équitables, rapides et dignes d'un État de droit: tel est le but de la révision de la loi sur l'asile que le peuple suisse a acceptée le 5 juin 2016 à une nette majorité de 66.8 %. L'OSAR a mené campagne en faveur du projet de loi. Car après des années de durcissement constant, cette révision apporte de nettes améliorations dans l'intérêt des requérant-e-s d'asile.

Avec la nouvelle mouture de la loi sur l'asile, les requérant-e-s sont informé-e-s en détail de leurs droits et obligations par un service

de consultation qualifié avant le début de la procédure. Toutes et tous profitent en outre d'une représentation juridique gratuite pendant toute la procédure de première instance. La révision présente aussi des avantages pour les mineur-e-s non accompagné-e-s: ils sont assistés par une personne de confiance qui défend leurs intérêts pendant la procédure d'asile. L'accélération de la procédure facilite en outre l'intégration des personnes en quête de protection, qui doivent vivre moins longtemps dans l'incertitude quant à l'issue de leur procédure.

Une protection juridique systématique

Un élément important de la révision de la loi sur l'asile est la mise en œuvre de la procédure de première instance dans les centres fédéraux. Ce regroupement simplifie la coordination entre tous les acteurs impliqués dans la procédure (le Secrétariat d'État aux migrations, le service de consultation, la représentation juridique, les interprètes, le personnel d'encadrement) et contribue à un traitement efficace des demandes d'asile. Il a également pour avantage de garantir une représentation juridique complète et systématique. On constate là aussi une nette amélioration par rapport à l'ancien système: le recours à une représentation juridique dépendait précédemment de circonstances propres aux requérant-e-s d'asile, par exemple sur la question de savoir s'ils avaient été informés de la possibilité de bénéficier d'une représentation juridique.

Exploitation test réussie

Avec l'exploitation test de Zurich, le déroulement de la procédure prévu dans le cadre de la restructuration est testé déjà depuis janvier 2014. Cet essai sera poursuivi au plus tard jusqu'en 2019. Les premières évaluations de l'exploitation pilote montrent des résultats positifs: l'étroite collaboration entre toutes les parties prenantes a permis d'accélérer les procédures d'asile sans répercussion négative sur la qualité des décisions en matière d'asile et sur leur conformité à un État de droit. La consultation et la représentation juridique ont par ailleurs abouti à une meilleure compréhension du déroulement de la procédure de la part des requérant-e-s.

En tant que membre du groupe de soumissionnaires qui détient le mandat pour la protection juridique dans l'exploitation test, l'OSAR est responsable de la coordination des acteurs de la protection juridique; elle garantit notamment la qualité des aspects juridiques et des informations spécifiques aux pays. L'Organisation a ainsi pu apporter une contribution centrale au bilan positif de l'exploitation pilote.

Quelles sont les prochaines étapes?

Les résultats obtenus dans l'exploitation test serviront de modèles pour les six centres fédéraux régionaux qu'il s'agira d'instituer. Il y a encore beaucoup de questions ouvertes par rapports à la forme concrète de la restructuration dans les six régions. Il faut par exemple clarifier comment on peut garantir une collaboration efficace entre les différents acteurs de

la protection juridique. Il ne doit pas y avoir de différences entre les régions, que ce soit par rapport à la qualité de la procédure ou à l'octroi de la protection.

Il s'agit maintenant de préciser dans les ordonnances plusieurs dispositions du projet de loi peu claires selon l'OSAR. Il faut en particulier veiller à ce que les délais courts ne prêterent pas le droit à un recours efficace.

Interview

«Notre bilan est clairement positif»

Miriam Behrens est la nouvelle directrice de l'OSAR depuis mars 2016. Elle s'exprime sur les avantages et les défis de la nouvelle mouture de la loi sur l'asile. *Interview: Julia Richter*



L'OSAR a activement mené campagne en faveur de la nouvelle loi sur l'asile. Pourquoi?

Ces trois dernières années, l'OSAR a pu tester la nouvelle procédure dans l'exploitation pilote de Zurich et a pu contribuer à la façonner. Notre bilan est clairement positif. La nouvelle procédure est plus équitable, plus efficace et plus transparente. Les décisions plus rapides en matière d'asile réduisent les attentes souvent longues et démoralisantes. La consultation généralisée et la représentation juridique représentent en outre une importante nouveauté.

Pour l'OSAR, il est important de suivre maintenant de près la mise en application de la loi et de s'assurer que les droits et les préoccupations des requérant-e-s d'asile sont suffisamment pris en considération.

À quoi faut-il particulièrement veiller dans la mise en application du point de vue de l'OSAR?

Pour l'OSAR, il faut clairement mettre l'accent sur la qualité de la protection juridique. Nous devons veiller à ce que l'accélération de la procédure ne se fasse pas au détriment de la qualité.

D'autant que les procédures ne sont désormais plus centralisées mais se déroulent

L'OSAR s'engage en outre pour que l'hébergement dans les centres de procédure ne restreigne pas la liberté de mouvement des requérant-e-s d'asile de façon illégitime, c'est-à-dire au-delà de ce qui est vraiment nécessaire pour la procédure.

 **Ordonnances relatives à la nouvelle Loi sur l'asile: bit.ly/2mzYdRv**

dans six régions. D'où un risque de pratique hétérogène. C'est pourquoi l'OSAR s'engage en faveur de normes homogènes et d'une coordination suprarégionale, afin que les requérant-e-s d'asile soient traité-e-s partout de la même manière et aient les mêmes droits. Nous nous soucions particulièrement des mineur-e-s non accompagné-e-s qui ont besoin d'une représentation juridique spéciale, ainsi que d'une prise en charge et d'un hébergement appropriés. La procédure doit être adaptée à ces besoins.

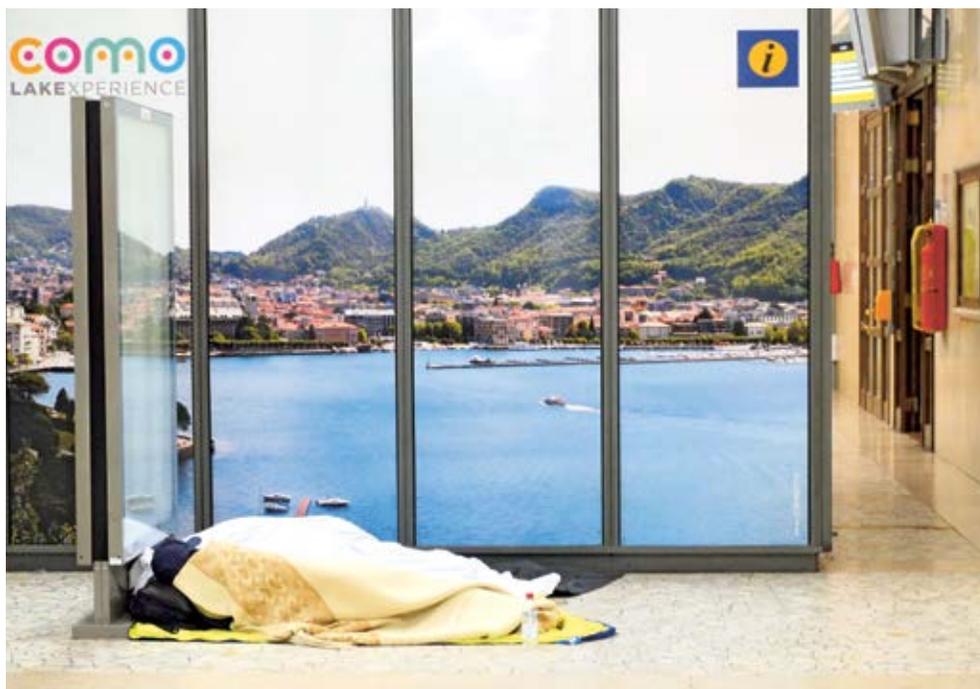
Pour l'hébergement, nous misons sur l'encadrement plutôt que sur la surveillance. C'est plus efficace. Il importe en outre que les acteurs de la société civile tels que l'OSAR aient accès aux centres fédéraux afin de conseiller les requérant-e-s d'asile et d'observer la situation sur place.

Quelle est la prochaine étape du point de vue de l'OSAR?

L'accélération des procédures est une première étape. Mais notre but est aussi de favoriser l'intégration sociale des gens qui restent ici. Aujourd'hui, il y a encore trop d'obstacles et pas assez de soutien. C'est pourquoi la Suisse a besoin, selon l'OSAR, d'une offensive d'intégration: il faut étendre les offres de formation et de formation continue et appliquer le plus rapidement possible des mesures d'intégration aussi importantes que les cours de langue.

La Suisse est au bord de la Méditerranée

En 2016, plus de 130 000 personnes en quête de protection sont arrivées au Sud de l'Italie par la Méditerranée sur des bateaux vétustes et bondés. Beaucoup ont aussi échoué à la frontière sud de la Suisse, entre Côme et Chiasso. La plupart ont été refoulées et renvoyées en Italie. Parmi elles, il y avait de nombreuses et nombreux mineur-e-s. OSAR-Communication



Un migrant tente de trouver le sommeil dans un décor idyllique à la gare de Côme. © Photo: Claudio Fontana

Le silence s'est fait autour de Côme

En juillet dernier, des centaines de personnes en quête de protection s'étaient rassemblées en peu de temps à Côme. Au printemps 2016, l'Autriche avait recommencé à contrôler ses frontières au col du Brenner. Quant à la France, elle ne laissait déjà plus entrer de réfugié-e-s par Ventimiglia depuis l'été 2015. Les personnes à la recherche d'un passage vers le Nord sont arrivées à la frontière suisse et y sont restées bloquées. En août 2016, elles étaient parfois jusqu'à 600 à camper dans le parc près de la gare de San Giovanni dans des conditions d'approvisionnement précaires. Depuis, la situation ne s'est guère améliorée pour les nouvelles arrivées. Seulement, le public s'est détourné du drame. Les médias se désintéressent du destin de ces êtres humains. Le parc près de la gare a été évacué et les personnes en quête de protection transportées précipitamment en bus vers le Sud de l'Italie. On les a parquées dans un camp de réfugiés constitué de containers. Les conditions de vie y sont douteuses: il n'y a pas assez de place et l'approvisionnement laisse à désirer. La Croix-Rouge italienne, responsable du dossier, a de ce fait essuyé des critiques à plusieurs reprises. Beaucoup de particulières et particuliers pallient ces manques, dont Don Giusto et une série d'ONG. Côté suisse, les autorités ont dressé un camp pour les personnes déboutées en attente du refoulement

«Nous constatons que la Suisse n'accueille que très peu de réfugié-e-s. Parmi les personnes qui cherchent une protection en Suisse, il y a des mineur-e-s non accompagné-e-s, mais la plupart sont renvoyé-e-s sans avoir été auditionné-e-s», déclare le père Don Giusto della Valle aux médias fin 2016. Dans la maison de paroisse de

Rebbio, une banlieue de Côme, il héberge des femmes, des familles, des jeunes et toutes les personnes que les gardes-frontière abandonnent souvent dans la rue au milieu de la nuit et que ses assistant-e-s recueillent en ville. Beaucoup sont très jeunes; ils ne connaissent rien de l'Europe et encore moins du système d'asile.

La relocalisation: un échec?

Face à l'afflux de migrant-e-s en Grèce et en Italie, l'Union européenne (UE) a adopté en septembre 2015 le mécanisme dit de «relocalisation». Il établit la répartition des personnes en quête de protection au sein des différents pays de l'espace Schengen/Dublin. Mais la tentative de l'UE, qui envisageait de relocaliser 160 000 personnes en deux ans, est un échec: en décembre 2016, près de 10 000 réfugié-e-s avaient effectivement pris part au

programme. La Suisse a accepté officiellement le transfert de 1030 personnes d'Italie et de Grèce mais moins d'un tiers avaient été accueillies sur le territoire helvétique en décembre 2016. Plusieurs causes sont à l'origine de la lenteur du processus européen: la réticence des pays d'accueil et celle des personnes en quête de protection d'intégrer ce mécanisme, les capacités insuffisantes pour le traitement des demandes en Grèce et en Italie ainsi

que les conditions strictes que doivent remplir les personnes en quête de protection afin de bénéficier du programme (enregistrement et dépôt de demande d'asile, taux de reconnaissance élevé du statut de réfugié). Il semblerait que la Commission européenne ait aussi conclu à l'échec de la relocalisation puisqu'elle ne poursuit plus cette approche. Ainsi, depuis mai 2016, elle propose une refonte du règlement Dublin. (KaMa)

à Rancate près de Mendrisio, les installations de protection civile étant surchargées au sud du Tessin. Selon l'énoncé officiel, ce camp est destiné aux gens qui ne veulent pas déposer une demande d'asile en Suisse.

Ne pas rapatrier les mineur-e-s

Le dernier voyage sur place de la directrice de l'OSAR, Miriam Behrens, remonte à la mi-août 2016. Il lui a permis de constater un manque total de transparence quant à la possibilité, pour les personnes en quête de protection, de faire valoir leurs droits et d'adresser une demande d'asile. La situation à la frontière s'est révélée extrêmement difficile pour tout le monde. Les gardes-frontière et les personnes en quête de protection, au demeurant peu informées de leurs droits, ont de la peine à se comprendre. L'OSAR a par la suite publié une série de revendications: la principale étant que le corps des gardes-frontière doit impérativement transmettre toutes et tous les requérants d'asile au Secrétariat d'État aux migrations (SEM), surtout en cas de doutes quant à la pertinence de la demande d'asile. En effet, c'est au SEM et non au corps des gardes-frontière qu'il incombe d'estimer s'il s'agit bien d'une demande d'asile.

L'été dernier, une centaine de mineur-e-s non accompagné-e-s vivaient à la frontière sud de la Suisse à Côme. À la mi-octobre, l'OSAR a de nouveau déploré dans un communiqué les violations persistantes de leurs droits à la frontière et a exigé un arrêt immédiat des renvois de mineur-e-s non accompagné-e-s.

Postes d'observation de l'OSAR à la frontière sud

L'OSAR a relevé à la frontière sud une situation peu claire sur le plan juridique et problématique sur le plan humanitaire. En réaction à ce constat, elle a institué en septembre dernier une représentation permanente au Tessin. Une collaboratrice de l'OSAR fait le lien entre les différents acteurs sur place et reste autant que possible en contact avec la population réfugiée. Le but est d'observer la situation à la frontière sud et de documenter les infractions des autorités contre le droit en vigueur en prévision de nouvelles interventions politiques et juridiques.

Défauts manifestes du système Dublin

Les personnes refoulées à la frontière n'accèdent pas à la procédure Dublin. Dans ce cas, on pourrait examiner si un autre État que l'Italie ne serait pas responsable de leur dossier en vertu de relations familiales. Car, en principe, le système Dublin prend en considération



Des personnes en quête de protection sont interceptées par le Corps des gardes-frontière suisses à la gare de Chiasso. © Photo: Keystone FR

l'unité familiale, bien que la pratique soit sévère et la famille comprise au sens le plus étroit. Ce qu'on appelle la réinstallation, c'est-à-dire la répartition des réfugié-e-s à l'intérieur de l'Europe qui vise à décharger l'Italie et la Grèce, prend aussi en considération les relations familiales, mais dans la pratique, elle ne fonctionne pas bien et ne progresse que péniblement.

En tant que membre associé de Schengen-Dublin, la Suisse est pratiquement au bord de la Méditerranée. Depuis la signature de l'accord voilà maintenant 13 ans, elle profite pourtant d'un système qui prêterite les États à la frontière sud de l'Union européenne, où arrivent la plupart des réfugié-e-s.

Chiasso/Côme: bit.ly/2nwQOTZ

«Nous avons besoin de l'OSAR parce que le droit à l'asile doit être défendu avec lucidité, y compris lorsque le sentiment général y est hostile.»

Christian Levrat, Conseiller aux États et Président du Parti socialiste suisse, Fribourg



Rapport de l'OSAR sur les conditions d'accueil en Italie

Du point de vue de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), il y a des lacunes systémiques dans le système d'accueil italien, en particulier par rapport aux conditions d'hébergement. L'accueil et l'accès à la procédure d'asile ne sont pas toujours garantis. La coordination entre les différents acteurs fonctionne mal, ce qui a pour effet qu'une partie des personnes sans soutien se retrouvent à la rue, aussi bien parmi les requérant-e-s d'asile que chez les personnes jouissant d'un statut de protection en Italie. Les ONG prennent en charge une grande partie des prestations de soutien qui incomberaient normalement à l'État. L'Italie bafoue ainsi ses obliga-

tions découlant des directives de l'Union européenne et du droit international. C'est pourquoi l'OSAR réclame un renforcement des clarifications dans tous les cas individuels: pour les personnes et les familles vulnérables, il faudrait obtenir pour chaque cas des garanties quant à l'hébergement, au maintien de l'unité familiale et à l'adéquation des soins médicaux. Si les personnes concernées risquent de se retrouver à la rue ou si elles n'ont pas de perspective d'intégration, la demande d'asile devrait être examinée en Suisse. (AdRo)

Rapport de l'OSAR sur l'Italie: bit.ly/2n60TKP

Solutions alibis de la commission de l'UE

Le 4 mai 2016, la commission de l'Union européenne (UE) a présenté une proposition de refonte complète du système Dublin qui a suscité des discussions controversées. Les objectifs déclarés sont d'uniformiser la procédure d'asile, d'éviter les abus et les «mouvements secondaires» et de créer un mécanisme de répartition quand le nombre de demandes d'asile est très inégal d'un pays à l'autre. *Par Adriana Romer, juriste OSAR*



Un groupe de réfugiés syriens débarque sur les côtes de Lesbos après la traversée de la mer Égée depuis la Turquie. © Photo: UNHCR/I.Prickett

Les propositions comportent toutefois, en grande partie, des solutions alibis qui ne sont pas aptes à régler les problèmes du régime Dublin cités par la commission. La plupart ne prennent en considération ni les leçons du passé, ni les découvertes scientifiques. Sans compter que les désirs des personnes en quête de protection par rapport à leur «pays cible» ne sont toujours pas déterminants pour l'attribution des compétences.

La commission propose à l'avenir de commencer par clarifier si un État extérieur au

système Dublin peut être déclaré responsable de l'examen de la demande d'asile. Si ce n'est pas le cas, il y a lieu de s'assurer au moyen de sanctions que les personnes en quête de protection se rendent dans le pays responsable d'après le règlement. La possibilité de recourir contre les décisions Dublin doit être limitée aux raisons familiales et humanitaires. À l'avenir, tout autre motif doit être exclu pour un changement de compétence. Seule exception: les situations dans lesquelles un pays abrite un nombre disproportionné de requérant-e-s

d'asile. Dans ces cas, les personnes concernées sont automatiquement réparties dans d'autres pays. D'autres mesures, telles que la limitation de la portée des clauses discrétionnaires et la suppression du caractère contraignant des délais, priveraient en outre les États de leurs seuls moyens d'appliquer la clause humanitaire du règlement au cas par cas.

L'application de ces propositions créerait donc surtout, du point de vue de l'OSAR, un surcroît de travail administratif. Les personnes en quête de protection risqueraient en outre de se trouver encore davantage repoussées dans la clandestinité.

Les modifications proposées contredisent l'idée de protection qui devrait être à la base de tout système d'asile. C'est pourquoi l'OSAR, de même que l'association faitière européenne ECRE, s'engage pour une meilleure prise en compte des aspects humanitaires et familiaux dans la disposition sur les compétences. Pour favoriser une telle amélioration, les États du régime Dublin doivent enfin commencer à travailler ensemble plutôt que les uns contre les autres.

 Schengen/Dublin et la Suisse:
bit.ly/2nveyff

Mineur-e-s non accompagné-e-s

Une préoccupation centrale pour l'OSAR

Au vu du nombre croissant de requérant-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s (MNA) en Suisse, l'OSAR a intensifié ses activités de protection à l'égard de cette jeune population. Parmi ses priorités figurent la détermination de l'âge, ainsi que la représentation légale et juridique dans la procédure d'asile.

Par Karin Mathys, rédactrice OSAR

Estimation de l'âge: des méthodes controversées

Assimiler un-e mineur-e à une personne majeure revient à exclure les enfants des structures d'accompagnement, d'éducation et d'hébergement appropriées. La procédure à suivre pour déterminer l'âge d'un-e jeune est donc d'une importance cruciale pour assurer aux enfants les droits spécifiques qui leur sont dus. En cas de doute sur la minorité, le Secrétariat d'État aux migrations recourt à des procédures médicales tels que la radiographie des os de la main, de la clavicule et des dents ou parfois même à l'examen des parties génitales. Selon l'OSAR, ces méthodes

Il reste encore beaucoup à faire

Malgré une intégration facilitée au marché de l'emploi, les titulaires d'une admission provisoire subissent toujours des restrictions, aussi bien en ce qui concerne le regroupement familial que la liberté de mouvement. D'autres simplifications seraient encore nécessaires pour améliorer leur intégration.

Par Seraina Nufer, juriste OSAR

Les titulaires d'une admission provisoire ont un besoin de protection reconnu par la Suisse. L'expérience montre qu'ils restent durablement dans notre pays. En cela, leur situation est comparable à celle des réfugié-e-s reconnu-e-s. C'est pourquoi une intégration rapide et durable est dans leur intérêt aussi bien que dans celui de la société suisse. Leur statut implique toutefois de gros obstacles. Quelques-uns ont été supprimés, d'autres persistent.

Intégration au marché de l'emploi

Le Parlement suisse a décidé en décembre 2016 de faciliter l'accès au marché de l'emploi pour les titulaires d'une admission provisoire. Désormais, les employeuses et employeurs n'ont plus besoin de demander un permis de travail avant de les engager, ils doivent juste annoncer leur intention à l'administration des permis de travail. La taxe spéciale a en outre été abolie. Jusqu'à présent, les titulaires d'une admission provisoire et les

requérant-e-s d'asile devaient céder 10 % de leur salaire. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) salue ces deux mesures qui faciliteront l'intégration professionnelle des intéressé-e-s. Pour que leur mise en pratique soit une réussite, il faut maintenant un engagement accru de tous les acteurs impliqués. Il faut en outre procéder de façon cohérente à la promotion des cours de langue, des offres de formation et faciliter le changement de canton.

Regroupement familial

Dans d'autres domaines fondamentaux, il existe toujours de graves restrictions injustifiées du point de vue de l'OSAR. Les conditions requises pour le regroupement familial sont en particulier trop sévères: il y a un délai d'attente d'au moins trois ans. Ensuite, la personne doit être indépendante de l'aide sociale et disposer d'un logement suffisamment grand. Ces conditions sont difficiles à remplir pour beaucoup de titulaires

sont controversées tant d'un point de vue scientifique qu'éthique. Une appréciation globale tenant compte de différents facteurs doit ainsi être préconisée. La minorité doit en outre prévaloir en cas de doute sur l'âge d'un enfant.

Garantir une représentation professionnelle

Les MNA sont avant tout des enfants qui se trouvent en Suisse sans bénéficier de l'accompagnement d'une personne chargée de leur éducation. Il revient donc aux autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte de mettre en place les mesures nécessaires de

protection: une curatelle ou une tutelle doit être instaurée aussi rapidement que possible. Les différences cantonales qui existent au niveau de la formation, de l'expérience, des capacités et de l'engagement des représentant-e-s sont marquantes et préoccupantes. Les enfants concernés ne bénéficient dès lors pas d'un traitement égal. Dans le but d'y remédier, l'OSAR renforce les échanges entre les représentant-e-s des différentes régions. Depuis juin 2016, l'OSAR est devenue membre active de l'Alliance pour le droit des enfants migrants.

MNA: bit.ly/2ak3ETi

d'une admission provisoire. Pour garantir le droit fondamental à la vie familiale, il faut faciliter le regroupement familial pour les titulaires d'une admission provisoire. Car ces personnes restent généralement longtemps en Suisse et n'ont pas la possibilité de vivre en famille ailleurs. De surcroît, il est prouvé que le fait de vivre en famille favorise aussi l'intégration à la société.

Liberté de mouvement

En principe, les titulaires d'une admission provisoire n'ont pas le droit de quitter la Suisse. Un voyage à l'étranger n'est autorisé qu'à titre exceptionnel. Souvent, ces personnes n'ont d'ailleurs pas de documents de voyage. Dans le cas de force majeure,

«Je m'engage pour les personnes réfugiées, car elles ont besoin d'être accueillies et protégées pour dépasser les traumatismes et se reconstruire au sein de notre société.»



Lisa Mazzone, Conseillère nationale, Les Verts, Genève

le Secrétariat d'État aux migrations peut émettre des documents de voyage de substitution, mais la pratique est très sévère. L'OSAR trouve ces lourdes restrictions de la liberté de mouvement injustifiées: elles ne tiennent pas compte des besoins personnels et sociaux légitimes des personnes concernées, par exemple rendre visite à des proches établis en Allemagne.

Bilan

Alors que d'importants progrès ont pu être réalisés avec la suppression des obstacles bureaucratiques à l'intégration professionnelle, il reste encore beaucoup à faire dans d'importants domaines de l'admission provisoire. C'est pourquoi l'OSAR s'engage pour d'autres améliorations pragmatiques. Il s'agit d'offrir un statut approprié aux personnes qui ont besoin de la protection de la Suisse, ainsi qu'une réelle chance de se construire par elles-mêmes une vie sur de nouvelles bases.

Admission provisoire: bit.ly/2nm2QA8

Spirale de répression et de violence

De nombreux attentats, une nouvelle montée en puissance du conflit kurde, ainsi que la vague de répression contre les putschistes présumés ou les prétendus «ennemis de l'État» secouent la Turquie. L'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a séjourné sur place en novembre et en décembre 2016. Par Adrian Schuster, expert-pays OSAR



Scène de rue à Istanbul au début du mois de décembre 2016. © Photo: OSAR/Adrian Schuster

Après la tentative manquée de coup d'État de juillet 2016, l'état d'urgence a été proclamé en Turquie. Depuis, le président Recep Tayyip Erdoğan gouverne la Turquie par décrets et contourne le Parlement. Il prévoit de cimenter son pouvoir en introduisant un système présidentiel.

Renforcement de la répression

La Turquie connaît actuellement une vague de répressions d'une ampleur sans précédent. Le gouvernement a identifié le mouvement du prédicateur Fetullah Gülen établi aux États-Unis comme étant à l'origine de la tentative de coup d'État. Erdoğan réprime durement ses opposant-e-s, en particulier les partisan-e-s présumé-e-s du mouvement Gülen, mais aussi les militant-e-s pro-kurdes, les politicien-ne-s kurdes élus, les journalistes, le personnel des ONG, ainsi que les académicien-ne-s critiques à l'égard du gouvernement et d'autres personnes «suspectes». De nombreux médias et ONG ont été interdits et des villes kurdes ont été placées sous l'administration cen-

trale. On leur impute souvent des liens avec le mouvement Gülen ou avec le «parti des travailleurs du Kurdistan» (PKK). Les accusations semblent parfois tirées par les cheveux. Le journaliste Ahmet Altan a par exemple été arrêté pour avoir adressé des «messages subliminaux aux putschistes» dans une émission de télévision.

Près de 40 000 personnes ont été arrêtées depuis la tentative de coup d'État. Elles ne peuvent pas compter sur des procès équitables. Des observateurs locaux rapportent que l'État de droit n'a plus cours en Turquie. Selon des rapports crédibles, des personnes incarcérées ont été maltraitées par les forces de police, torturées et soumises à des sévices sexuels. On estime à 125 000 le nombre total de personnes licenciées ou suspendues jusqu'au début du mois de décembre 2016, en particulier dans les écoles et universités construites et soutenues par le mouvement Gülen. Mais cette vague de licenciements a également touché beaucoup de personnes employées au sein de l'armée, de la police,

des tribunaux et de l'administration publique. Il arrive souvent que leurs proches perdent aussi leur emploi et donc leurs moyens de subsistance. Personne ne veut les rengager, de crainte d'être associé à eux. Les dénonciations sont courantes.

Escalade du conflit kurde

On constate depuis juillet 2015 une escalade du conflit entre l'État turc et le PKK. D'innombrables affrontements et opérations de sécurité ont entraîné une spirale de violence dans le Sud-est de la Turquie à domination kurde. Les autorités ont décrété de nombreux couvre-feux qui ont touché au moins 1,4 million de personnes et utilisé des armes lourdes dans des régions très peuplées. Des quartiers entiers ont été entièrement détruits. Près d'un demi-million de personnes ont été déplacées. Selon des rapports crédibles, les forces de sécurité turques se rendent coupables de crimes de guerre.

Depuis l'été 2015, les conditions de sécurité se sont fortement dégradées dans toute la Turquie. Le pays a ainsi été le théâtre d'innombrables attentats, parfois dévastateurs, commis par l'organisation «État islamique», le PKK et des groupements proches du PKK. Ces attaques ont fait des centaines de victimes civiles dans différentes régions.

 Pays d'origine Turquie: bit.ly/2o1KVLm

La tentative de coup d'État

Le soir du 15 juillet 2016, une partie de l'armée turque a essayé de renverser le président Erdoğan. À Ankara et à Istanbul, les putschistes ont repris plusieurs institutions. Un commando spécial a tenté en vain d'enlever le président à son lieu de villégiature. Le putsch a été réprimé le lendemain matin. Environ 200 personnes ont été tuées au cours de la nuit et près de 2 000 autres blessées. (AdSc)

Lorsque les soins de santé sont une question d'argent

Dix-sept ans après la guerre, la pauvreté et le chômage sont largement répandus au Kosovo. Ce sont pourtant des sujets comme le statut du pays ou la situation de la minorité serbe qui font l'objet des discussions les plus vives. Plus urgente encore serait une lutte efficace contre la corruption. Aussi, personne ne va protester dans les rues pour une amélioration du système de santé, comme l'a constaté l'OSAR en novembre lors d'un voyage de clarification. Malgré la situation précaire dans le secteur de la santé publique, les autorités suisses prennent leurs décisions en matière d'asile en partant du principe que les soins de base sont garantis. *Par Anne-Kathrin Glatz, experte-pays OSAR*



Newborn – monument à Pristina en commémoration de la déclaration d'indépendance du Kosovo le 17 février 2008. Missing – monument dans l'enclave serbe de Graçanica où sont apposées des photos de Serbes du Kosovo portés disparus depuis 1999. © OSAR/Anne-Kathrin Glatz

Au Kosovo, l'accès aux soins de santé dépend beaucoup du portemonnaie et du réseau social. Dans les institutions de santé publique, beaucoup de choses font défaut. Les patient-e-s hospitalisé-e-s dans un hôpital public doivent souvent se procurer eux-

mêmes les médicaments et le matériel et les payer de leur poche. Dans d'autres cas aussi, les coûts des médicaments sont généralement à la charge des patient-e-s, y compris pour les médicaments «essentiels» qui devraient à vrai dire être gratuits.

Privatisation des soins médicaux

Les villes foisonnent de cabinets et de cliniques privés dont la qualité est toutefois controversée. Il est courant que des médecins travaillent aussi bien dans le secteur public que privé. Quand un examen ne peut pas être effectué dans un hôpital public, faute d'appareils médicaux, les médecins recommandent souvent une consultation à leur cabinet privé... aux frais des malades.

Voici près de trois ans, le Parlement a certes ratifié une loi sur l'assurance maladie publique, mais le gouvernement ne l'a pas encore mise en application. Un Fonds national d'assurance maladie doit être institué en juillet 2017 et les personnes assurées commenceront à payer des primes. On ne sait pas encore si cette échéance sera respectée et si ce fonds améliorera les soins de santé.

Une grande pauvreté – des prix élevés

Beaucoup de personnes n'ont pas les moyens de se payer des traitements et des médicaments. Un tiers de la population du Kosovo est sans emploi; chez les 15 à 24 ans, la proportion est de près de deux tiers. La plupart des salaires nets sont compris entre 300 et 400 euros par mois. Or, un loyer coûte entre 400 et 700 euros dans la capitale Pristina. Beaucoup de biens doivent être importés des pays de l'Union européenne et coûtent donc très chers. La situation est particulièrement précaire pour les minorités rom, ashkali et égyptienne des Balkans qui comptent 60 à 80 % de demandeuses et demandeurs d'emploi. Les membres de ces ethnies sont aussi confrontés à des discriminations dans le domaine de la santé.

 Pays d'origine Kosovo: bit.ly/2o1EFKC

Durcissement de la pratique de l'asile

Bien que la situation des droits humains ne se soit guère améliorée en Érythrée et malgré le peu d'informations fiables, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a durci la pratique de l'asile.

Par Alexandra Geiser, experte-pays OSAR

Voilà neuf ans que l'Érythrée occupe le dernier rang du classement des pays établi par «Reporters sans frontières» en ce qui concerne la liberté de la presse. Les médias indépendants sont drastiquement limités et il n'y a guère d'informations en provenance d'Érythrée. Même pour les journalistes étrangères et étrangers, il est pratiquement impossible de se faire une idée. Les représentant-e-s des organisations de défense des droits humains n'obtiennent pas d'autorisation d'entrée. Ils sont tributaires des informations fournies par les personnes ayant fui le pays. L'OSAR a sans cesse attiré l'attention sur le fait que les informations à disposition ne sont pas suffisantes pour mettre en œuvre un changement de pratique dans le domaine de l'asile. En 2016, la classe politique et les médias suisses ont constamment focalisé leur attention sur l'Érythrée. La controverse au sujet de l'interprétation des informations et de la «véritable» situation sur place s'est poursuivie. Au cours de l'année, le SEM a durci la pratique et le Conseil fédéral a décidé de reprendre la coopération au développement. Le premier point en particulier a été vivement critiqué par l'OSAR.

En février, un groupe de parlementaires a fait les gros titres avec son voyage en Érythrée. Car un politicien de l'UDC a par la suite remis en question le rapport des Nations unies sur les violations des droits humains, le travail forcé et la torture. Or, un tel voyage sous le contrôle du gouvernement ne peut donner qu'un aperçu limité. Les droits humains sont souvent bafoués en secret et même le CICR n'a pas accès aux prisons.

Mission d'enquête du SEM et durcissement de la pratique

En mars 2016, le SEM a mené une mission d'enquête en Érythrée. Il a par la suite publié un nouveau rapport et décidé de modifier la pratique de l'asile, bien qu'il n'ait pas constaté d'amélioration dans le domaine du service national. Désormais, les gens qui ont quitté clandestinement l'Érythrée ne sont plus reconnus comme réfugiés, s'ils n'avaient pas encore eu affaire au service national auparavant. Le SEM part du principe que le départ illégal ne les expose plus à une sanction significative pour le droit des réfugiés. Ce changement touche

L'Upper Tribunal du Royaume-Uni annule le durcissement de pratique en Grande-Bretagne

Les autorités britanniques en charge de la migration avaient aussi durci leur pratique d'asile par rapport à l'Érythrée. Mais une décision de l'UK Upper Tribunal a annulé ce changement de pratique, car aucune information attestant une amélioration de la situation n'a pu être trouvée après un examen approfondi de toutes les sources disponibles. Le tribunal a en outre relevé qu'il faut utiliser avec prudence les informations remises par les autorités érythréennes lors des missions d'enquête.

particulièrement les requérant-e-s d'asile mineur-e-s. Le 23 juin 2016, le SEM a mis en pratique le durcissement annoncé, malgré le peu d'informations à disposition et bien qu'il admette lui-même, dans son rapport-pays, que les peines sanctionnant un départ illégal sont infligées par des instances extrajudiciaires, que la responsabilité de déterminer les peines n'est pas claire et que les procédés des autorités érythréennes manquent de transparence. Dans quelques cas, ils sont vraisemblablement même entachés d'arbitraire.

Reprise de la coopération au développement

En novembre 2016, le Conseil fédéral a annoncé qu'il envisage de reprendre la coopération au développement avec l'Érythrée. La Suisse y avait mis fin en 2006, faute de pouvoir encore réaliser des projets en toute transparence. Bien qu'il n'y ait eu aucune amélioration durable à ce jour, deux millions de francs ont été budgétés dans l'année pour tester la coopération avec l'Érythrée. L'OSAR espère que ces efforts ne tendent pas avant tout à faciliter le rapatriement des requérant-e-s d'asile débouté-e-s.



Ces femmes travaillent dans des conditions sanitaires difficiles dans une usine de fabrication de piment rouge à Asmara en Érythrée. © Photo: Stéphanie Buret

🌐 Pays d'origine Érythrée: bit.ly/2neef4N

Priorités de l'analyse-pays en 2016

En 2016, l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'est intensément occupée de la crise au Moyen-Orient. La situation en Érythrée, la dégradation continue des conditions de sécurité en Afghanistan, l'état des droits humains au Sri Lanka, ainsi que la Turquie et la Tchétchénie, ont constitué d'autres priorités. À côté d'une multitude de renseignements transmis par courriel et par téléphone, l'analyse-pays a rédigé plus de 70 recherches rapides et 17 renseignements, deux mises à jour et un dossier thématique en 2016. *Par Anne-Kathrin Glatz, experte-pays OSAR*



Une réfugiée syrienne et ses deux enfants se réchauffent sur sol grec après que leur embarcation surpeuplée ait pris l'eau dans la mer Egée. © Photo: UNHCR/I.Prickett

Moyen-Orient

L'analyse-pays de l'OSAR a reçu un grand nombre de demandes sur la situation en Syrie. Elle a mis l'accent sur les recherches touchant la situation dans les régions kurdes, ainsi que sur la pratique de recrutement des forces de sécurité syriennes aussi bien que des groupes armés non gouvernementaux tels que la milice terroriste «État islamique». La situation dans la région autonome du Kurdistan, au Nord de l'Irak, a aussi été en point de mire.

Corne d'Afrique

Concernant l'Érythrée, l'analyse-pays a répondu entre autres à des demandes sur le service militaire et sur la sortie illégale du pays. Elle s'est en outre occupée du changement de pratique du Secrétariat d'État aux migrations SEM (voir page 10). D'autres recherches ont eu pour objet le recrutement forcé par Al-Shabaab en Somalie, ainsi que des questions de citoyenneté concernant l'Éthiopie et la Somalie.

Afghanistan

La mise à jour de l'OSAR publiée en septembre traite du durcissement du conflit armé. Tandis que les Talibans contrôlent entre-temps une grande partie du pays, les forces de sécurité

afghanes sont de plus en plus débordées par leur mission de protéger la population civile. L'analyse-pays a entre autres mené des recherches sur les conditions de sécurité à Kaboul et à Mazar-i-Charif, sur le danger encouru par les femmes, ainsi que sur le recrutement de membres de la minorité hazara par l'Irak pour combattre en Syrie.

Sri Lanka

Au cours de l'été 2016, le SEM a durci sa pratique de l'asile et des renvois au Sri Lanka. Les recherches de l'analyse-pays sur la situation au Nord du pays ont pourtant révélé que les forces de sécurité sri-lankaises y sont encore très présentes sous le gouvernement actuel et qu'elles surveillent de près la population civile et les personnes de retour. La torture et d'autres violations des droits humains sont des pratiques courantes. En même temps, l'armée travaille dans l'agriculture et le tourisme, en concurrence avec les petites exploitations, ce qui renforce encore la pauvreté et le taux de chômage dans le Vanni.

Turquie

L'évolution de la situation en Turquie a aussi occupé l'analyse-pays. La situation a pris une

tournure dramatique au Sud-est du pays, en raison du conflit entre le PKK et les forces de sécurité turques. Depuis la tentative de coup d'État de juillet 2016, une large frange de la population subit des représailles (voir page 8).

Caucase du Nord

Une mise à jour du rapport sur la Tchétchénie publiée en mai traite de l'insécurité, de l'anarchie, de l'impunité et de la situation des droits humains. Les militant-e-s et les opposant-e-s politiques figurent parmi les groupes de personnes les plus menacés. Ils sont la cible de menaces, et d'attaques physiques orchestrées par le Président Kadyrow, d'autres membres de la sphère politique et par des personnes inconnues.

Pays des Balkans

Les soins médicaux ont été au cœur de plusieurs demandes concernant les pays des Balkans. Le réseau de personnes de contact, recruté sur place par l'analyse-pays, s'est révélé extrêmement utile. Il a notamment permis de clarifier les possibilités de traitement de la sclérose en plaques en Bosnie et au Kosovo, ainsi que de l'épilepsie et des troubles psychiques au Kosovo. Deux autres recherches ont porté sur le thème de la vendetta au Kosovo et en Albanie.

🌐 Pays d'origine: bit.ly/2mjrCQA

«L'OSAR s'engage pour que notre politique d'asile serve les personnes réfugiées. Et non pour qu'elle les dissuade.»

Balthasar Glättli, Conseiller national, Les Verts, Zurich



Le travail de sensibilisation porte ses fruits

Les offres de formation sur mesure de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) sont très axées sur la pratique. Pour garantir cette orientation, l'OSAR cultive un dialogue permanent.

Par Sabine Aquilini, responsable Formation OSAR



«Je m'engage pour les personnes persécutées car je souhaite que la tradition humanitaire de la Suisse soit respectée.»

Doris Fiala,
Conseillère nationale, Les Libéraux-Radicaux, Zurich

La demande en journées de projet et de rencontres a continué à croître en 2016; l'écho suscité nous montre sans cesse l'importance de ces événements. Il s'agit de transposer des faits pour que les personnes intéressées puissent se faire une idée réaliste de la situation des gens qui sollicitent la protection de la Suisse. Les expériences faites lors des jeux de simulation,

des ateliers et des rencontres personnelles avec d'ancien-ne-s requérant-e-s d'asile sont analysées dans le cadre d'une discussion ouverte. On peut en déduire des mesures personnelles. Au sein de la société civile, il y a ainsi de plus en plus de personnes qui s'impliquent activement par des initiatives privées pour une mise en application de la loi sur l'asile conforme à la dignité humaine et pour une intégration réussie.

Surmonter les défis du quotidien professionnel

Des unités de formation destinées aux personnes travaillant avec des requérant-e-s d'asile permettent d'élargir ses compétences et d'organiser au mieux un quotidien professionnel qui ne manque pas de défis. Le questionnement critique des valeurs déterminantes, l'élargissement de la compétence interculturelle par l'accroissement des connaissances et la pratique

d'autres variantes adaptées au quotidien professionnel sont les principaux facteurs de réussite de nos cours.

Les situations spécifiques appellent des solutions individuelles. L'équipe de formation s'est aussi engagée dans ce sens en 2016. En se confrontant concrètement aux défis que rencontrent les participant-e-s, elle a réussi à réaliser des unités de formation efficaces et taillées sur mesure.

Pour continuer à répondre aux exigences des journées de ces formations complexes qui demandent de grandes compétences relationnelles, l'équipe très hétéroclite est toujours en formation continue. Cet effort fait partie de notre conception de nous-mêmes; il nous permet d'effectuer un travail de sensibilisation et de formation de qualité supérieure.

Formation: bit.ly/22L3JPB



Des professionnel-le-s assidu-e-s participent à une des formations juridiques proposée par l'OSAR. © Photo: OSAR/Bernd Konrad

Maîtriser les enjeux interculturels et réussir ensemble l'intégration

Faciliter le vivre ensemble et la collaboration entre la population et les professionnel-le-s de domaines variés en maîtrisant les enjeux interculturels. Tel est l'objectif visé par le département de Formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Mandatée par le Service social de Lausanne via le Centre pour l'Éducation Permanente, l'équipe romande de l'OSAR a formé les collaboratrices et collaborateurs de l'institution à mieux maîtriser les tensions culturelles, réelles ou imaginées, présentes sur leur place de travail, grâce à un travail sur leur compétence transculturelle.

Par Karin Mathys, rédactrice OSAR

«Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsqu'on parle de culture?», lance Katy François, formatrice et coordinatrice projets formations pour la Romandie de l'OSAR en introduction du cours organisé sur deux jours. «Si la notion de culture est si difficile à saisir dans son ensemble, c'est parce qu'elle englobe une multitude d'éléments, dont nous sommes relativement conscient-e-s comme les comportements externes, la langue, les coutumes, l'histoire et d'autres, dont nous sommes moins conscient-e-s comme les valeurs, les visions du monde, les modes de pensée», répond Andrés Guarín, formateur et coordinateur projets formations pour la Romandie, après avoir inscrit les idées foisonnantes des participant-e-s au tableau. De ce constat élaboré à l'aide des participant-e-s, on retient le dynamisme de la culture toujours en évolution d'une part, et son interrelation avec les caractéristiques individuelles de chacun-e d'autre part.

Déconstruire son système culturel pour mieux comprendre celui des autres

Les participant-e-s prennent ensuite du recul par rapport à leur système de valeurs et de références. Les relations hommes/femmes, le rapport à l'individu, au groupe, à l'espace, au temps, à l'autorité ainsi que les aspects verbaux et non-verbaux de la communication interculturelle sont questionnés. «Je ressors de cette formation avec une plus grande ouverture d'esprit et avec la capacité de mieux discerner la situation du point de vue de mon interlocuteur», soulève une participante. Ce décentrement qui permet de mieux comprendre les pratiques et modes de pensée de son interlocuteur est en effet un premier pas vers l'intégration réciproque. «Je sais maintenant qu'il ne s'agit pas d'un manque de



Une participante à la formation de l'OSAR placarde des mots-clés sur la notion de culture après un exercice de groupe. © Photo: OSAR/Martina Ambruso

respect si la personne en face de moi ne me regarde pas dans les yeux lorsque je lui parle. Dans sa culture, le fait de détourner le regard pourrait justement être un signe de respect».

Des méthodes adaptées au public

«J'ai particulièrement apprécié le fait que la formation s'appuie sur nos expériences professionnelles quotidiennes», explique une participante. Les démarches de l'OSAR visent en effet à intégrer la réalité professionnelle des participant-e-s via des questionnaires envoyés au préalable au personnel de l'institution. Elles entendent ainsi répondre au mieux aux besoins et questionnements individuels des

collaboratrices et collaborateurs du service public. Le bon équilibre entre théorie et pratique est aussi soulevé par les participant-e-s. Ponctué d'exposés théoriques, d'exercices participatifs et de témoignages d'intervenant-e-s externes, les méthodes de l'OSAR sont riches et variées. Ces formations, en tant qu'espace d'information, d'échange et d'expression, offrent ainsi aux divers publics des pistes d'intervention et de nouvelles connaissances contextuelles à transférer dans leurs pratiques professionnelles respectives.

Plus d'infos: bit.ly/2kdJ9c9

Le football comme passe pour l'intégration

Pour la première fois, onze clubs professionnels de la Challenge League et de la Super League ont activement soutenu les Journées du réfugié. *Par Stefan Frey, porte-parole OSAR*



L'ancien footballeur professionnel Stéphane Chapuisat joue avec des réfugiés lors d'un tournoi organisé sur la Place fédérale à Berne à la Journée du réfugié 2016. © Photo: Valeriano di Domenico

Depuis 2009, la Journée du réfugié est un projet commun de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et du bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein. En 2016, année du championnat d'Europe de football en France, un important joueur est venu en renfort: la Swiss Football League (SFL) avec onze clubs professionnels de la Su-

«Together 2016» s'est orientée sur les dates officiellement fixées pour les Journées du réfugié. En 2016, la Journée nationale du réfugié s'est déroulée le samedi 18 juin, le dimanche des réfugiés le 19 juin et la Journée mondiale des réfugiés le lundi 20 juin. Comme les années précédentes, de nombreuses manifestations locales ont été organisées dans ce cadre, au profit de treize fonds de soutien constitués exprès pour les Journées du réfugié.

Du football devant le Palais fédéral

La Journée du réfugié, que l'OSAR a réalisée en collaboration avec plusieurs organisations (Office de consultation sur l'asile, Églises catholique, catholique-chrétienne et réformée, Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Armée du Salut suisse et des bénévoles) et la Laureus Foundation, s'est déroulée le 18 juin 2016 sur la Place fédérale à Berne.

La star de la journée a été l'ancien footballeur international Stéphane Chapuisat qui a disputé un tournoi avec d'autres célébrités, des réfugiés reconnus et des titulaires d'une admission provisoire. L'événement a été encadré par des concerts et des spectacles de danse. Le public a en outre pu apprécier des spécialités culinaires du monde entier.

Prolongations avec la semaine de projet «Together 2016»

En 2016, la Journée du réfugié a, pour la première fois, joué les prolongations: durant l'automne, onze clubs professionnels de la SFL ont organisé une semaine de projet avec des personnes réfugiées.

Quelques clubs tels que le FC Thoune, le BSC YB, le FC Zurich, le FC Saint-Gall et le FC Winterthur ont proposé des programmes d'intégration déjà établis tels qu'un «Kids Camp», des programmes d'entraînement spéciaux mêlant indigènes et réfugié-e-s ou des tournois de football. Le FC Bâle par exemple participe depuis quelque temps à une formation d'entraîneuses et d'entraîneurs pour réfugié-e-s syrien-ne-s dans un camp de réfugiés en Jordanie. Le FC Vaduz a visité un centre pour requérant-e-s d'asile et offert des tables de babyfoot. Le FC Lucerne et le BSC YB ont invité des réfugié-e-s à des matchs à domicile. Pour les autres clubs tels que le Lausanne-Sport, le FC Sion et le FC Wohlen, l'engagement est une évidence et découle de leur attitude de base à l'égard des migrant-e-s en général et des réfugié-e-s en particulier, même s'ils n'ont pas d'offre spéciale durant la semaine du projet.

Dans une allocution emblématique de l'attitude positive des clubs professionnels en matière d'intégration des réfugié-e-s, le CEO de la SFL Claudius Schäfer a souligné le «rôle déjà presque classique du football comme moteur de l'intégration. Il suffit de regarder les meilleures équipes professionnelles pour prendre conscience de la valeur d'une intégration réussie.»

Spots sur l'engagement des clubs de football: bit.ly/2ITDI6W

«Together 2016»: les médias sociaux comme supports de campagne

La campagne «Together 2016» a été menée en ligne via Facebook, Twitter et YouTube par le département de communication de l'OSAR. Elle a suscité nettement plus de «j'aime» et de commentaires que les années précédentes. Grâce à la publicité active menée autour de la campagne, la page Facebook en français a aussi connu une forte croissance. La publicité sur Facebook représente un investissement financier modeste par rapport à d'autres outils publicitaires qui se justifie pleinement selon l'OSAR.

Journées du réfugié: bit.ly/2mSCcky



«Nous avons besoin de l'OSAR afin de préserver des vies car toujours plus de personnes quittent leur foyer à cause de la guerre et des catastrophes naturelles.»

Kurt Fluri, Conseiller national, Les Libéraux-Radicaux, Soleure

per League et de la Challenge League. À travers la campagne «Together 2016», le comité d'organisation a pu montrer que le football peut être une passe pour l'intégration des réfugié-e-s et des titulaires d'une admission provisoire.

Tour d'horizon du projet «Familles d'accueil»

Le projet «Familles d'accueil» de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a fait ses preuves depuis son lancement. En 2016, 72 personnes requérantes d'asile ou réfugiées ont été accueillies au sein de 51 familles d'accueil. De nombreux cantons ont initié un tel projet sur le modèle de l'OSAR. *Par Karin Mathys, rédactrice OSAR*

Avec le projet «Familles d'accueil», l'OSAR cherche à renforcer l'intégration des personnes en quête de protection en Suisse. Grâce à l'hébergement privé, les personnes réfugiées peuvent facilement créer des liens et voler plus rapidement de leurs propres ailes.

Les premières rencontres d'échange organisées dans les cantons de Vaud et de Genève ont témoigné de la complicité qui s'est

instaurée entre les familles d'accueil et leurs hôtes. Les réactions recueillies ont en outre attesté de la satisfaction à l'égard du projet: les familles sont heureuses de soutenir leurs hôtes dans l'apprentissage d'une langue nationale et dans les démarches administratives, tandis que les hôtes apprécient la possibilité de se familiariser avec les us et coutumes de leur société d'accueil. «Pour moi, c'est important



Dans une ambiance bon enfant, une centaine de familles d'accueil ont participé à la journée de rencontres organisée dans le canton de Vaud. © Photo: Samuel Fromhold

de présenter sa culture à l'autre et de comprendre la sienne afin d'éviter les malentendus», explique Morad. Il est le premier Erythréen à avoir été accueilli dans une famille.

Tout au long de l'année, le projet «Familles d'accueil» a bénéficié d'une forte couverture médiatique, que ce soit dans la presse, à la radio, à la télévision ou sur les réseaux sociaux. L'OSAR a poursuivi son engagement initié au printemps 2015 pour permettre l'accompagnement et le suivi de 72 personnes requérantes d'asile ou réfugiées vivant chez 51 familles dans les quatre cantons d'intervention, à

«Je m'engage pour les personnes réfugiées car si j'avais moi-même dû quitter mon foyer à cause de la guerre et de la terreur, je souhaiterais qu'on m'accueille avec compassion et solidarité.»



Silvia Schenker, Conseillère nationale, Parti socialiste suisse, Bâle-Ville

savoir Argovie, Berne, Genève et Vaud. De nombreux autres cantons ont lancé un projet d'hébergement sur le modèle de l'OSAR. Grâce à la solidarité des citoyen-ne-s et à l'engagement de diverses organisations, près de 230 personnes vivaient chez l'habitant-e fin décembre 2016 dans l'ensemble de la Suisse. Dans le canton de Vaud, l'OSAR a passé le témoin au printemps 2016 à l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants, devenu ainsi la première institution cantonale à investir des ressources pour gérer les placements.

Des séances d'information destinées aux migrant-e-s intéressé-e-s à vivre chez des familles d'accueil ont renforcé la compréhension du concept par le public cible. En outre, l'OSAR soutient les réfugié-e-s et les familles dans leur effort d'intégration, en finançant notamment des cours de langue ou de formation.

A l'avenir, l'OSAR se voit comme service de coordination et de conseil auprès des autorités et des organisations qui proposent un projet semblable ou souhaitent en mettre un sur pied. Cela permettra de renforcer le professionnalisme, tout en conservant des processus simples.

 Familles d'accueil OSAR: bit.ly/1LKyKg1

Bilan au 31 décembre

	2016 CHF	2015 CHF
ACTIFS		
Liquidités	11 637 274	10 481 873
Créances	1 387 228	739 250
Stocks	1	1
Actifs transitoires	13 203	108 230
Total des actifs circulants	13 037 705	11 329 353
Immobilisations corporelles	254 759	269 262
Immobilisations financières		
- Prêts à des réfugié-e-s	139 026	174 272
- Titres	1 238 609	1 220 447
Actifs immobilisés affectés		
- Avoirs en banque	756 077	811 601
- Titres	100 000	100 000
Total des actifs immobilisés	2 488 471	2 575 582
Total des actifs	15 526 176	13 904 936
PASSIFS		
Engagements à court terme	1 630 181	1 040 641
Passifs transitoires	56 020	714 825
Provisions à court terme	231 500	270 707
Total du capital étranger à court terme	1 917 701	2 026 173
Provisions à long terme	560 000	510 000
Total du capital étranger à long terme	560 000	510 000
Fonds de produits (avec affectation limitée)	714 341	736 092
Fonds de fondation	856 566	911 798
Total du capital (fonds à affectation déterminée)	1 570 907	1 647 890
Réserves de réévaluation	160 000	160 000
Capital libre généré	11 197 568	9 440 872
Capital lié (désigné) généré		
- Développement de l'organisation	120 000	120 000
Total du capital de l'organisation	11 477 568	9 720 872
Total des passifs	15 526 176	13 904 936

La révision des comptes annuels 2016 a été effectuée par FEY AUDIT & CONSULTING SA à St-Gall. Le rapport de révision atteste la tenue régulière des comptes de l'OSAR, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes annuels détaillés et le rapport de révision des comptes peuvent être commandés au 031 370 75 75. Ils sont aussi publiés sur notre site web.



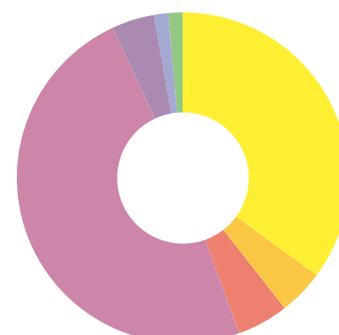
L'OSAR porte le label de qualité du ZEW0, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée.

Compte d'exploitation

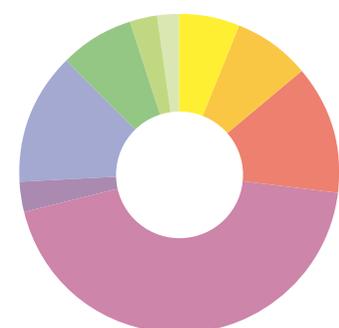
1^{er} janvier au 31 décembre

	2016 CHF	2015 CHF
Produits		
Produit des dons	5 567 094	6 106 382
Produit des mandats publics	6 055 696	5 125 961
Produit des prestations fournies	552 753	428 495
Total des produits	12 175 542	11 660 838
Charges		
Charges directes de projets		
Frais de personnel	3 260 069	2 905 374
Frais de matériel et de services	703 192	683 594
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	4 596 590	3 672 001
Frais d'entretien	377 531	358 198
Charges d'exploitation	128 287	178 582
Amortissements	41 413	35 954
Provisions	27 327	24 279
Total des charges directes de projets	9 134 408	7 857 981
Charges de recherche de fonds		
Frais de personnel	263 435	232 331
Frais de matériel et de services	546 876	506 275
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	290	290
Frais d'entretien	30 252	26 653
Charges d'exploitation	11 975	17 931
Amortissements	1 478	1 214
Provisions	-5 153	0
Total des charges de recherche de fonds	849 152	784 693
Frais administratifs		
Frais de personnel	599 108	774 310
Frais de matériel et de services	1 268	2 076
Contributions et prestations de soutien à diverses organisations	80	0
Frais d'entretien	48 594	70 089
Charges d'exploitation	19 391	47 097
Amortissements	3 263	3 897
Provisions	-11 380	-32 279
Total des frais administratifs	660 325	865 189
Résultat de l'activité opérationnelle	1 531 658	2 152 975
Charges financières	-18 524	-18 882
Produits financiers	45 374	60 830
Correction de valeur	18 258	-80 133
Produits immobiliers	102 946	103 162
Produits financiers et immobiliers	148 055	64 976
Résultat sans résultat des fonds	1 679 712	2 217 951
Fonds affectés		
- Attribution à des fonds	-54 918	-67 294
- Produit de capital désigné	-3 485	-3 562
- Utilisation de fonds	135 386	132 111
Résultat des fonds	76 983	61 255
Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	1 756 696	2 279 206
Proposition d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation		
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital libre généré	-1 756 696	-2 279 206
- Attribution (-)/prélèvement (+) au capital lié (désigné) généré	0	0
Total d'attribution/prélèvement au capital de l'organisation	-1 756 696	-2 279 206
Résultat annuel après attribution/prélèvement	0	0

Origine des fonds



Utilisation des fonds



Tous les montants des comptes annuels 2016 ont été arrondis au franc suisse supérieur ou inférieur. Il peut donc y avoir des différences insignifiantes dues aux arrondis.

Une baignoire montée en épingle

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a vécu une année médiatique agitée, pour ne pas dire turbulente. Au même rythme que la catastrophe des réfugié-e-s et avec le même enjeu politique et la même charge émotionnelle, l'OSAR s'est retrouvée pour ainsi dire en permanence «sous le feu des médias» et ce, littéralement sur tous les canaux. Un projet a parfaitement illustré le fonctionnement de la machinerie médiatique contemporaine: les familles d'accueil. *Par Stefan Frey, porte-parole OSAR*

À vrai dire, tout avait déjà commencé en 2015. Par une question assez anodine et très courante d'un hebdomadaire romand sur l'état actuel du projet de familles d'accueil. La journaliste s'enquerrait du nombre d'offres, de la manière dont le projet s'était déroulé à ce jour et demandait s'il avait fallu refuser certaines offres. Et c'est là que LA question a surgi: pourquoi l'OSAR avait-elle posé comme condition la présence d'une salle de bain séparée?

Le chef de projet et porte-parole de l'OSAR en personne s'est fendu d'une explication: il s'agissait en premier lieu de signaler aux familles d'accueil potentielles que leurs invité-e-s potentiel-le-s devaient pouvoir bénéficier d'une certaine intimité. Deuxièmement, on savait par expérience que le partage d'une salle de bain peut devenir une source de conflit même dans un ménage suisse normal (par exemple un couple avec deux enfants adolescents, une fille et un garçon). Troisièmement, c'était pour faire comprendre qu'une famille d'accueil s'engage pour des mois à héberger sous son toit des gens d'une autre culture.

Les réponses 1 à 3 n'étant pas parues dans l'article, le thème est resté en suspens. Après la parution de l'hebdomadaire, la question a été reprise d'abord par un quotidien romand, déjà avec une nuance d'indignation; puis des courriers des lecteurs ont suivi, encore plus indignés, la radio s'en est ensuite mêlée et, finalement, la question de la baignoire a débordé en Suisse alémanique et le jeu des questions-réponses s'est poursuivi en allemand. Pendant une bonne partie de l'année, le travail médiatique de l'OSAR a été occupé par la question de la salle de bain.

Les buzz ne naissent de rien

Cet exemple montre qu'un buzz médiatique, que Wikipédia définit comme une nouvelle exagérée ou hypertrophiée par les mass-médias, peut naître de rien, dans le cas présent d'une explication factuelle en soi totalement anodine qui se trouve sur-gonflée jusqu'à revêtir une dimension morale et culturelle. Toujours est-il que l'affaire a eu un effet secondaire positif: elle a suscité une nouvelle offre de familles d'accueil dans les cantons de

Les événements qui ont fait la une des médias en 2016

Au cours de l'année écoulée, le travail médiatique de l'OSAR s'est principalement concentré sur les thèmes suivants:

- Symposium suisse sur l'asile (janvier)
- révision de la loi sur l'asile en juin
- Côme/Chiasso durant l'été/l'automne
- le projet de familles d'accueil (toute l'année, conférences de presse à Genève et Lausanne, novembre)

Genève, Vaud, Argovie et Berne (les 4 cantons pilotes du projet).

Entre-temps, la question de la salle de bain n'échauffe plus autant les esprits. La «condition» a pu être remplacée par un «examen au cas par cas» et comme l'OSAR clarifie de toute façon chaque offre d'accueil sur place avec les familles concernées, la question de la salle d'eau se règle dans le calme et d'un commun accord.

✍ Médias: bit.ly/2mjzxl

Impressum

Éditeur: Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Weyermannsstrasse 10, Case postale 3001 Berne, Tél. 031 370 75 75
Courriel: info@osar.ch, Internet: www.osar.ch

CP Don: 10-10000-5

Tirage: 600 exemplaires
Rédaction: Karin Mathys (responsable)
Collaboration: Sabine Aquilini, Miriam Behrens, Stefan Frey, Alexandra Geiser, Ann-Kathrin Glatz, Seraina Nufer, Julia Richter, Adriana Romer, Diana Rüegg, Adrian Schuster
Traductions: Rolf Lüthi, Übersetzungen AG, Berne
Sabine Dormond, Montreux
Mise en page: Bernd Konrad, Berne
Impression: Rub Media AG, Wabern/Berne
Fabriqué à partir de 100% de papier recyclé

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes et collectivités qui nous témoignent leur confiance en assurant un appui financier et idéologique au travail de l'OSAR. Les particuliers, institutions, paroisses et synagogues, autorités, fondations et entreprises qui nous soutiennent peuvent compter sur le professionnalisme de l'OSAR. Nos projets sensibilisent le grand public aux thèmes de la politique d'asile. Ils contribuent à ce que les requérant-e-s d'asile bénéficient d'une procédure loyale et les réfugié-e-s reconnu-e-s d'une vraie chance de prendre part à la vie économique, sociale et culturelle de la Suisse. Par notre travail, nous nous enga-

geons jour après jour pour une Suisse solidaire.

Beaucoup d'organisations, d'entreprises, d'écoles et d'institutions, ainsi que des cantons et communes, ont soutenu l'OSAR par des contributions notables:

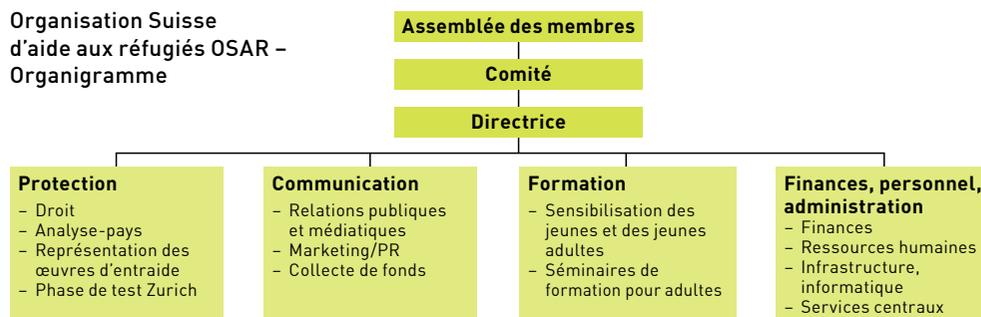
Administration communale Uster
Bruba Immobilien Anstalt, Balzers
Diogenes Verlag AG, Zurich
Éducation 21, Berne
Canton des Grisons
Canton de Schwyz
Centre d'information et de formation lazi AG, Zurich
Commune d'Arlesheim
Commune de la ville de Soleure
Commune de Speicher (AR)

Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage en faveur des intérêts des réfugié-e-s. Nous nous mobilisons auprès de l'opinion publique et des autorités en faveur d'une politique d'asile humaine et juste, une procédure d'asile équitable et une protection juridique complète pour les requérant-e-s d'asile. Nous prenons officiellement position sur des événements pertinents en matière d'asile et soumettons au pouvoir législatif des propositions constructives dans le cadre des révisions régulières de la loi sur l'asile. Nous accompagnons les requérant-e-s d'asile à travers le régime juridique suisse et appuyons leurs demandes par des recherches indépendantes sur la situation qui prévaut dans leur pays de provenance. Sur mandat de la Confédération, nous coordonnons la consultation et la représentation juridique pour les requérant-e-s d'asile dans le centre pilote de Zurich, dédié à la procédure d'asile accélérée.

Nous facilitons l'intégration des réfugié-e-s au monde du travail en leur allouant des contributions à la formation. Nos équipes de formation effectuent un travail d'explication et de sensibilisation dans les écoles, les ateliers de formation et les paroisses. Nous organisons les Journées annuelles du réfugié, tenons des conférences spécialisées (entre autres le Symposium suisse sur l'asile) et sensibilisons les requérant-e-s d'asile, tout comme les spécialistes du domaine et d'autres personnes intéressées, à l'aide d'informations spécialisées, de publications, de sites Internet, de Facebook et de Twitter.

Organisation Suisse
d'aide aux réfugiés OSAR –
Organigramme



L'OSAR a été fondée en 1936 par treize organisations d'aide aux réfugiés en tant qu'organisation faitière indépendante sur le plan politique et confessionnel. Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine: ce principe guide l'action de l'OSAR depuis plus de 75 ans.

L'OSAR en bref

L'OSAR est une organisation non gouvernementale opérant dans toute la Suisse. Le secrétariat central est situé à Berne. Nous disposons d'une antenne à Lausanne, Zurich et au Tessin. L'OSAR est subdivisée en quatre départements: «Protection», «Formation», «Communication» et «Finances, personnel et administration».

Au 31 décembre 2016, l'OSAR employait 51 collaboratrices et collaborateurs pour un total de 37,4 postes à plein temps ainsi que 2 stagiaires qui se partageaient 1,6 poste à plein temps. L'action de l'OSAR est financée par des dons privés, des fondations, des cantons

et des communes ainsi que par des contributions de la Confédération.

Comité et organisations membres

Le comité de l'OSAR est composé de représentant-e-s de ses organisations membres. L'année dernière, il s'est réuni à huit reprises et a tenu des séances supplémentaires afin d'élaborer une nouvelle stratégie.

La Présidente du comité est Diana Rüegg de l'Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF) (depuis 2016). Les autres membres sont: Antoinette Killias de l'Entraide Protestante Suisse (EPER), Isabelle Bindschedler de Caritas Suisse, Christine Heller de la Section suisse d'Amnesty International, Paul Mori du Quartier général de l'Armée du Salut et Kim Schwenner de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO).

L'OSAR détient le label de qualité ZEWOW, décerné aux organisations d'utilité publique pour la gestion consciencieuse des fonds qui leur sont confiés.

Fondation Alfred et Eugénie Baur, Genève
Fondation Carl und Elise Elsener-Gut, Ibach
Fondation Dr. Georg und Josi Guggenheim, Zurich
Fondation Dr. Valentin Malamoud, Coire
Fondation Elaine du Pasquier, Lausanne
Fondation Fredy und Hanna Neuburger-Lande
Fondation Kirschner-Loeb, Zurich
Fondation Lagrev, Zurich
Fondation Lombard Odier, Genève
Fondation Otto Erich Heynau, Bâle
Fondation Paul Schiller
Fondation Pierre Demarex, Saint-Sulpice
Fondation René et Susanne Braginsky, Zurich
Fonds de la loterie du canton de Berne
Lippuner Energie- und Metallbautech AG, Grabs

L2A Architekten AG
Magasins du monde, Vevey
Metall Service Menziken AG
Rotary Club Zurzach-Brugg
Rotzler Krebs Partenaire GmbH, Winterthur
Rub Media AG, Waberne
Société de la Loterie de la Suisse Romande
Spälty AG, Netsal GL
Swisslos du canton d'Argovie
The Usitawi Network Foundation, Münsingen
The Wyss Foundation

Nos remerciements s'adressent en outre: au Secrétariat d'État aux migrations SEM, DFJP, Berne à la Division Sécurité humaine du DFAE, Berne au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés HCR, Genève

Nous remercions le Secrétariat d'État aux migrations SEM pour la bonne collaboration, ainsi que pour les mandats de représentation des œuvres d'entraide lors des auditions sur les motifs de la demande d'asile, de coordination de la représentation juridique, ainsi que pour l'organisation de la représentation juridique au centre pilote de Zurich sur la procédure d'asile accélérée.

Nous rendons un hommage discret et reconnaissant aux gens qui ont pensé à l'OSAR l'an passé par un legs. Un grand remerciement également à celles et ceux qui ne souhaitent pas être cités nommément.



**ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**

www.osar.ch

OSAR

Secrétariat central
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Weyermannsstrasse 10
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75, Fax 031 370 75 00
Compte postal 30-1085-7
www.osar.ch
Courriel: info@osar.ch

Bureau romand
Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Place Grand-St-Jean 1, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 56 41, Fax 021 320 11 20
Compte postal 10-10000-5
www.osar.ch
Courriel: info@osar.ch

Représentation au Tessin
Organizzazione svizzera aiuto ai rifugiati
OSAR
rappresentata da SOS Ticino
Via Zurigo 17, 6900 Lugano
Tél. 091 923 17 76, Fax 091 923 19 24
Compte postal 69-7503-1
Courriel: sos.ticino@sos-ti.ch

COMITÉ

Diana Rüegg, VSJF, Présidente
Isabelle Bindschedler, Caritas
Christine Heller, Amnesty International
Kim Schweri, OSEO
Antoinette Killias, EPER
Paul Mori, Armée du Salut

MEMBRES

Amnesty International
Section suisse
Speichergasse 33,
Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 307 22 22, Fax 031 307 22 33
Courriel: info@amnesty.ch

Caritas Suisse
Adligenswilerstrasse 15,
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 22 22, Fax 041 419 24 24
Courriel: info@caritas.ch

**Quartier Général Territorial de l'Armée
du Salut**
Laupenstrasse 5, 3001 Berne
Tel.: 031 388 05 91, Fax: 031 382 05 91
Courriel: info@armedusalut.ch

Entraide Protestante Suisse EPER
Seminarstrasse 28
Case postale, 8042 Zurich
Tél. 044 360 88 00
Fax 044 360 88 01
Courriel: info@heks.ch

Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO
Secrétariat national OSEO SAH SOS
Schwarztorstrasse 18
3007 Berne
Tel. 031 380 14 01, Fax 031 380 64 65
Courriel: info@oseo-suisse.ch

**Union Suisse des Comités d'Entraide
Juive VSJF**
Dreikönigstrasse 49
Case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 206 30 60, Fax 044 206 30 77
Courriel: info@vsjf.ch

ORGANISATIONS ASSOCIÉES

Christlicher Friedensdienst cfd
L'Aide aux réfugiés du Liechtenstein
La Croix-Rouge du Liechtenstein
La Croix-Rouge suisse CRS
Le Service Social International SSI



CP Don:
10-10000-5

Photo de couverture: Dans la paroisse
de Sant'Eusebio à Côme, les migrant-e-s chargent leur
portable afin de rétablir la connexion avec leurs proches.

© Photo: Claudio Fontana

